



Établir les consignes de sécurité incendie dans son établissement

CONSFEU

Mettre en place les consignes de sécurité incendie de son établissement.

Objectifs

Connaître les différentes réglementations incendie applicables à son établissement (code du travail, arrêté du 25 juin 1980, règles APSAD).
Evaluer les risques incendie de son établissement.
Identifier les consignes à mettre en place.
Elaborer les consignes de son établissement.
Tester l'application des consignes

Public Visé

Faire partie des personnes ayant des attributions en lien avec la sécurité incendie de l'établissement

Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

Connaître les différentes réglementations incendie applicables à son établissement (code du travail, arrêté du 25 juin 1980, règles APSAD).
Evaluer les risques incendie.
Identifier les consignes à mettre en place dans son établissement.
Elaborer les consignes de son établissement.
Tester l'application des consignes

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposé, travail de groupe, études de cas, application.

Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur de prévention spécialisé dans la prévention des risques d'incendie et d'explosion.

Parcours pédagogique

Présentation des différentes réglementation incendie applicables dans l'établissement.
Evaluation des risques incendie dans le DU
Réalisation d'une visite de l'établissement afin de déterminer les différentes consignes incendie à mettre en place
Travaux de groupes visant à formaliser les consignes incendie
Mise en situation professionnelles d'application des consignes de manière à s'assurer de leur cohérence
A partir de 14 heures.

Méthodes et modalités d'évaluation

Mise en place d'une méthode pour élaborer et rédiger les différentes consignes.
L'élaboration des consignes se fera sur la base de l'évaluation du risque incendie de l'entreprise.



Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

10 personnes maximum



Contactez-nous !

Joël REGNIER
Directeur

Mail : joelregnier@sinceo.com